

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 5 avril 2024

CJ/ENF-ISE(2024)PV01

**COMITÉ EUROPÉEN DE  
COOPÉRATION JURIDIQUE  
(CDCJ)**

**COMITÉ DIRECTEUR POUR LES  
DROITS DE L'ENFANT  
(CDENF)**

**Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant  
dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de  
placement (CJ/ENF-ISE)**

**9<sup>e</sup> Réunion (20-22 mars 2024, Strasbourg)**

**Rapport de réunion**

[enf-ise@coe.int](mailto:enf-ise@coe.int)  
[www.coe.int/enf-ise](http://www.coe.int/enf-ise)

### **Point 1 : Ouverture de la réunion**

1. La 9<sup>e</sup> réunion du Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement (CJ/ENF-ISE, ci-après « le Comité ») est ouverte par Thomas Knoll-Biermann (Allemagne), président du Comité, qui souhaite la bienvenue aux participants.
2. La liste des participants à la réunion est disponible sur le [site web du CJ/ENF-ISE](#).

### **Point 2 : Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux**

3. Le Comité adopte son projet d'ordre du jour tel qu'il figure en annexe.

### **Point 3 : Communication du Président et du Secrétariat**

4. Le Comité se félicite de l'approbation conjointe, le 17 novembre 2023, par les plénières du CDCJ et du CDENF du projet de Recommandation sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de séparation des parents et de l'adoption de son projet d'exposé des motifs. Le Comité prend également note du calendrier prévu pour l'adoption des deux recommandations par le Comité des Ministres au début de l'année 2025 comme un seul ensemble, étant donné les liens existants entre les deux recommandations.

### **Point 4 : Projet de recommandation sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de placement et son projet d'exposé des motifs livrable (1) du mandat)**

5. Le Comité examine le projet de recommandation sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de placement (document CJ/ENF-ISE(2024)02 prov.) et son projet d'exposé des motifs (document CJ/ENF-ISE(2024)03 prov.), prenant dûment en considération les commentaires écrits reçus des membres, des participants et des observateurs de CJ/ENF-ISE avant la réunion (documents CJ/ENF-ISE(2024)04Mos et CJ/ENF-ISE(2024)06Mos).
6. Le Comité accorde une attention particulière à la nécessité d'aligner le texte du projet de recommandation sur celui du projet de recommandation sur la procédure de séparation des parents tel qu'approuvé par les deux comités parents (CDCJ(2023)28/CDENF(2023)25) pour toutes les parties communes, et de procéder à des ajustements que lorsque les spécificités de la procédure de placement le justifient. En outre, il décide que la structure du projet de recommandation devrait suivre aussi étroitement que possible celle du projet de recommandation sur la séparation des parents par souci de cohérence entre les deux instruments.

#### ❖ Projet de recommandation

7. Le Comité :
  - Echange sur le champ d'application de la recommandation et convient de la limiter aux cas où le placement est envisagé ou lorsque le suivi de la situation de l'enfant à son domicile est en jeu ;
  - Décide de placer le droit au respect de la vie privée et familiale au premier plan, comme

principe primordial du projet de recommandation ;

- Convient d'inclure un principe général sur le droit au développement ;
- Discute du rôle du représentant légal, du tuteur [*ad litem*] et de la personne soutenant l'enfant durant les procédures de placement, et convient de supprimer la référence au « tuteur ad litem » et de conserver des dispositions souples afin de les rendre compatibles avec tous les contextes juridiques nationaux ;
- Echange sur le rôle des mécanismes alternatifs de résolution des conflits dans le cadre des procédures de placement dans les différents États membres et décide de laisser au texte un caractère général afin de tenir compte des différentes pratiques nationales ;
- Convient de renforcer les dispositions relatives aux procédures de placement impliquant le placement d'enfants dans une autre juridiction dans le projet de recommandation, en soulignant, notamment, le rôle important du tuteur dans ce contexte, et a décidé d'exclure du champ d'application de l'instrument les cas impliquant un transfert de juridiction ;
- Convient que la structure du document devrait être simplifiée et alignée autant que faire se peut sur la structure du projet de recommandation sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents, notamment en déplaçant le chapitre sur le droit de l'enfant d'être entendu plus haut dans le texte et en regroupant toutes les dispositions relatives à la prise de décision et au réexamen.

8. Le Comité s'accorde sur un texte révisé du projet de recommandation et décide de confier à un groupe de rédaction composé du Président, de la Vice-Présidente, des membres du groupe sélectionnés, de la consultante et du Secrétariat le soin de finaliser la révision du texte lors d'une réunion en ligne qui se tiendra le 26 avril 2024, avant sa soumission au CDCJ, au CDENF et à certaines parties prenantes pour consultation écrite.

❖ Projet d'exposé des motifs

9. Après avoir examiné attentivement tous les commentaires reçus par écrit, le Comité convient d'expliquer dans l'exposé des motifs les différences entre le texte des parties communes du projet de recommandation dans le cadre des procédures de placement et le texte du projet de recommandation dans le cadre des procédures de séparation des parents.

10. Compte tenu de la longueur actuelle du projet de l'exposé des motifs, le Comité charge le Secrétariat, en consultation avec le Président, d'en proposer une version révisée et abrégée pour examen lors de la réunion en ligne.

**Point 5 : Outils de mise en œuvre sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement (livrable 2 du mandat)**

11. Le Comité échange avec la consultante, Nuala Mole, après que celle-ci ait présenté un avant-projet d'outils de mise en œuvre sous forme de listes de contrôle destinée aux décideurs politiques, administrateurs de tribunaux et médiateurs sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents. Le Comité convient que, eu égard au délai de livraison de ce livrable, il devrait s'attacher en priorité à finaliser le projet de recommandation sur les procédures de placement et que tout outil de mise en œuvre devrait être aussi concis et pratique que possible.

12. Le Comité est informé par le Groupe de travail de la CEPEJ sur la qualité de la justice

(CEPEJ/GT-QUAL) de l'intention de ce dernier de développer des boîtes à outils sur l'accès à la justice pour les groupes vulnérables, en commençant par des boîtes à outils destinées aux professionnels du droit sur la manière de mettre en œuvre les normes du Conseil de l'Europe dans le cadre de l'accès des enfants à la justice.

#### **Point 6 : Échange de vues sur le futur programme de travail et la mise en œuvre des tâches en 2024**

13. Le Comité examine et approuve son programme de travail, son calendrier et ses méthodes de travail révisés pour 2024 (document ENF-ISE(2024)01prov) et convient de prioriser la finalisation du projet de recommandation et du projet d'exposé des motifs à la préparation des outils de mise en œuvre. Le Comité propose également l'organisation d'un événement pour assurer une visibilité appropriée des deux recommandations après leur adoption par le Comité des Ministres.

#### **Point 7 : Mise à jour des développements clés et autres événements par les membres et observateurs**

14. Le Comité prend note des informations suivantes fournies par les participants et les observateurs :

- Une mise à jour des activités actuelles de la Conférence des OING, notamment à l'égard des élections qui se tiendront en avril et des futurs travaux du Comité des droits des enfants et des adolescents (devant encore être créée), en mettant l'accent sur le soutien aux travaux du Conseil de l'Europe concernant les priorités pour les enfants et les adolescents, en particulier ceux étant les plus marginalisés par la pauvreté, la discrimination et d'autres désavantages structurels, l'accès aux services, aux opportunités et à la participation à la société civile à tous les âges.
- Une mise à jour des activités actuelles de la Commission européenne, en particulier le travail en cours sur une proposition au sujet de la parentalité, ayant reçu un avis positif du Parlement européen en décembre 2023 et étant en attente d'adoption par la Commission ; le projet de recommandation de la Commission sur les systèmes intégrés de protection de l'enfance, devant être adopté en avril 2024 ; et le fonctionnement de la plate-forme de participation des enfants de l'UE. Un document plus complet contenant des mises à jour de la Commission européenne est envoyé séparément.

#### **Point 8 : Divers**

15. Les participants ne soulèvent aucune autre question.

#### **Point 9 : Date et lieu de la prochaine réunion**

16. Le Comité prend note des dates suivantes :
- 26 avril 2024 : Réunion informelle en ligne de CJ/ENF-ISE
  - 14 - 16 octobre 2024 (Strasbourg) : 10<sup>ème</sup> Réunion CJ-ENF-ISE
  - 4 décembre 2024 (Strasbourg/hybride) : session conjointe du CDENF et du CDCJ en vue de l'adoption/l'approbation des livrables restants du CJ/ENF-ISE.

**Point 10 : Approbation du rapport de réunion**

17. Le Comité décide d'adopter le rapport par procédure écrite.

**ANNEXE****Ordre du jour****20-22 mars 2024****ORDRE DU JOUR ET ORDRE DES TRAVAUX**

1. <b>Ouverture de la réunion</b>	<u>Document de référence</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CJ/ENF-ISE(2024)LoP1</li> </ul>
2. <b>Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux</b>	<u>Documents de travail</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet d'ordre du jour - CJ/ENF-ISE(2024)OJ1prov2</li> <li>• Projet d'ordre du jour annoté - CJ/ENF-ISE(2024)OJ1ANN</li> </ul>
3. <b>Communication du Président et du Secrétariat</b>	<u>Documents de référence</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Rapport de la 101<sup>e</sup> réunion plénière du CDCJ - CDCJ(2023)32</a></li> <li>• <a href="#">Rapport de la 8<sup>e</sup> réunion plénière du CDEFN – CDEFN(2023)PV03</a></li> </ul>
4. <b>Projet de recommandation sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de placement et son exposé des motifs (livrable (1) du mandat)</b>	<u>Documents de travail</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet de recommandation sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de placement (version 2) - CJ/ENF-ISE(2024)02 (<i>restreint</i>)</li> <li>• Projet d'exposé des motifs (version 2) - CJ/ENF-ISE(2024)03 (<i>restreint</i>)</li> <li>• Compilation des commentaires reçus sur le projet de recommandation et son projet d'exposé des motifs (version 1) - CJ/ENF-ISE(2023)04 Mos (<i>restreint</i>)</li> <li>• Compilation des commentaires reçus sur le projet de recommandation et son projet d'exposé des motifs (version 2) - CJ/ENF-ISE(2023)06 Mos (<i>restreint</i>)</li> </ul> <u>Documents de référence</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet de recommandation sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de placement (version 1) - CJ/ENF-ISE(2023)09 (<i>restreint</i>)</li> <li>• Projet d'exposé des motifs (version 1, existe uniquement en anglais) - CJ/ENF-ISE(2023)10 (<i>restreint</i>)</li> <li>• Projet de recommandation sur la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant et de ses droits dans les situations de séparation des parents – CDCJ(2023)28/CDEFN(2023)25 (<i>restreint</i>)</li> <li>• Exposé des motifs au projet de recommandation sur la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant et de ses droits dans les situations de séparation</li> </ul>

		des parents - CDCJ(2023)29/CDENF(2023)26 ( <i>restreint</i> )
		<p><u>Document de travail</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avant-projet d'outils de mise en œuvre sur la protection des droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents - CJ/ENF-ISE(2024)05 (<i>restreint</i>)</li> </ul> <p><u>Documents de référence</u></p>
5.	<b>Outils de mise en œuvre sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement</b> ( <i>livrable (2) du mandat</i> )	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Premières réflexions sur les outils pratiques à développer pour les praticiens (<a href="#">CJ/ENF-ISE(2022)09</a>)</li> <li>• Projet de recommandation sur la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant et de ses droits dans les situations de séparation des parents – CDCJ(2023)28/CDENF(2023)25 (<i>restreint</i>)</li> <li>• Exposé des motifs au projet de recommandation sur la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant et de ses droits dans les situations de séparation des parents - CDCJ(2023)29/CDENF(2023)26 (<i>restreint</i>)</li> </ul>
6.	<b>Échange de vues sur le futur programme de travail et la mise en œuvre des tâches en 2024</b>	<p><u>Document de travail</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme et méthodes de travail pour 2024 - <a href="#">CJ/ENF-ISE(2024)01 prov.</a></li> </ul> <p><u>Document de référence</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mandat du <a href="#">CJ/ENF-ISE 2024</a></li> </ul>
7.	<b>Mise à jour des développements clés et autres événements par les membres et observateurs</b>	
8.	<b>Divers</b>	
9.	<b>Date et lieu de la prochaine réunion</b>	
10.	<b>Approbation du rapport de réunion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet de rapport de réunion - CJ/ENF-ISE(2024)PV01 prov.</li> </ul>

**ORDRE DES TRAVAUX**

Date	Heure (UTC+1))	Points de l'ordre du jour
20 mars 2024	Matin 09h30-13h00	Points 1, 2, 3, 4
	Après-midi 14h30-18h00	Point 4 (suite)
21 mars 2024	Matin 09h00-12h30	Point 4 (suite)
	Après-midi 14h00-17h30	Point 4 (suite)
22 mars 2024	Matin 09h00-12h30	Points 4 (suite), 5
	Après-midi 14h00-17h00	Points 6, 7, 8, 9, 10, 11

**DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE GÉNÉRAUX**

Termes de référence du <a href="#">CJ/ENF-ISE 2024</a>
Résolution <a href="#">CM/Res(2021)3</a> sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail

**RAPPORTS DE RÉUNION**

<a href="#">CJ/ENF-ISE(2022)15</a>	Rapport sur l'audition des parties prenantes
<a href="#">CJ/ENF-ISE(2023)PV2</a>	Rapport de la 8 <sup>e</sup> réunion du CJ/ENF-ISE
<a href="#">CJ/ENF-ISE(2023)PV1</a>	Rapport de la 7 <sup>e</sup> réunion du CJ/ENF-ISE
<a href="#">CJ/ENF-ISE(2022)PV2</a>	Rapport de la 6 <sup>e</sup> réunion du CJ/ENF-ISE
<a href="#">CJ/ENF-ISE(2022)PV1</a>	Rapport de la 5 <sup>e</sup> réunion du CJ/ENF-ISE
<a href="#">CJ/ENF-ISE(2021)PV2</a>	Rapport de la 4 <sup>e</sup> réunion du CJ/ENF-ISE
<a href="#">CJ/ENF-ISE(2021)PV1</a>	Rapport de la 3 <sup>e</sup> réunion du CJ/ENF-ISE
<a href="#">CJ/ENF-ISE(2020)PV2</a>	Rapport de la 2 <sup>e</sup> réunion du CJ/ENF-ISE
<a href="#">CJ/ENF-ISE(2020)PV1</a>	Rapport de la 1 <sup>ère</sup> réunion du CJ/ENF-ISE
<a href="#">CDCJ&amp;CDENF/Bu(2021)PV1</a>	Rapport de la 2 <sup>ème</sup> réunion conjointe des Bureaux CDCJ et CDENF

**TRAVAUX PRÉPARATOIRES**

<a href="#">Étude de faisabilité d'un instrument juridique sur la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant en cas de séparation parentale</a>
<a href="#">Étude de faisabilité d'un instrument juridique relatif à la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de droit interne engagées par les autorités publiques pour limiter les responsabilités parentales ou placer un enfant en foyer</a>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intérêt supérieur de l'enfant et droits de l'enfant en cas de séparation des parents - instruments internationaux et européens pertinents - <a href="#">CJ/ENF-ISE(2020)INF2Rev1</a></li> <li>• Intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de placement - instruments internationaux et européens pertinents - <a href="#">CJ/ENF-ISE(2020)INF3</a></li> </ul>

## **Jurisprudence CEDH**

<a href="#">Jurisprudence de la CEDH relative à l'intérêt supérieur de l'enfant dans la procédure de prise en charge (juin 2022-février 2024, disponible uniquement en Anglais)</a>
<a href="#">Plateforme de partage des connaissances de la CEDH (CEDH-KS)</a>
<a href="#">Droit de l'enfant d'être entendu dans les procédures internes en matière familiale (31/08/2023)</a>
<a href="#">Guide sur l'article 8 CEDH (31/08/2023)</a>